



## Vente voiture et carte grise commune avec epoux décédé

Par **tatia81188**, le **19/03/2025 à 22:01**

Bonjour,

Je veux vendre une voiture irréparable la casse.

La voiture est à moi et mon époux décédé depuis 1 mois. la carte grise est aux 2 noms prénoms.

Le notaire me dit qu'il faut un document spécifique certificat de succession pour que je puisse vendre la voiture ?

Je croyais que le délai de moins de 3 mois n'étant pas passé, je pouvais la vendre.

Pouvez-vous m'éclairer de la vraie procédure ?

Merci d'avance

Bonne journée.

Par **janus2fr**, le **20/03/2025 à 06:58**

Bonjour,

Votre époux a-t-il d'autres héritiers que vous-même ?

Par **tatia81188**, le **20/03/2025 à 07:26**

Bonjour,

Oui 2 enfants majeurs et qui sont d'accords pour la vente de la voiture, âgée de 15 ans... 100 euros la tonne à la destruction soit un gain estimé de 150 euros

Merci.

Bonne journée

Par **youris**, le **20/03/2025** à **10:22**

bonjour,

voir ce lien sur ce sujet :

[hériter d'un véhicule immatriculé en France](#)

salutations